

Composante : 13 UFR des Sciences
 Type de diplôme : Licence
 Mention de diplôme : GLPHYSI
 Version d'étape : PHYSL2_201

Régulier : oui
 Régime spécial : non
 Erasmus : oui
 Enseignement à distance : non

Liste : 0 = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENC E UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2				Remarques éventuelles
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	
SEMESTRE 3																			
SPHYLS3	SPHYL3A			Disciplinaire 1	6														
SPHYLS3	SPHYL3A	O	YSPHL3A1	Champs et interactions 1		PHYSL2_201		écrit	3	mode (4)								1	
SPHYLS3	SPHYL3B			Disciplinaire 2	6														
SPHYLS3	SPHYL3B	O	YSPHL3B1	Physique du mouvement 2		PHYSL2_201		écrit	3	mode (4)	100%				écrit	1h30	70%	1	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%
SPHYLS3	SPHYL3C			Disciplinaire 3	6														
SPHYLS3	SPHYL3C	O	YSPHL3C1	Techniques de calcul 3		PHYSL2_201		écrit	3	mode (4)	100%							1	
SPHYLS3	SPHYL3D			Transversale	6														
SPHYLS3	SPHYL3D	O	SPHYL3D1	Calcul scientifique 1		PHYSL2_201		écrit	3	mode (4)								3/4	
SPHYLS3	SPHYL3D	O	YSMEL3E1	Anglais (S3)		MECAL2_201		écrit	2	mode (4)								1/4	
SPHYLS3	SPHYL3E			Personnalisation : EC Chimie ou Thermodynamique physique 2 ou EC Ingénierie	6														
SPHYLS3	SPHYL3E	X	SPHYL3E2	EC Chimie														1	
SPHYLS3	SPHYL3E	O	YSCHL3A1	Du minéral aux alliages métalliques		CHIML2_201		écrit	2	mode (4)	100%			écrit	1h	100%	1/2		
SPHYLS3	SPHYL3E	O	YSCHL3A2	Chimie Organique 3		CHIML2_201		écrit	2	mode (4)	100%			écrit	1h	100%	1/2		
SPHYLS3	SPHYL3E	X	YSPHL3E1	Thermodynamique physique 2		PHYSL2_201		écrit	3	mode (4)	100%			écrit	1h30	70%	1	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%	
SPHYLS3	SPHYL3E	X	SPHYL3E3	EC Ingénierie														1	
SPHYLS3	SPHYL3E	O	YSPL3E33	Physique appliquée 2		PHYSL2_202		écrit	3	mode (4)	100%			écrit	1h30	70%	1/2	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%	
SPHYLS3	SPHYL3E	O	YSMEL3A1	Mécanique 3		MECAL2_201		écrit	2	mode (4)	100%			écrit	1h30	100%	1/2		
SEMESTRE 4																			
SPHYLS4	SPHYL4A			Disciplinaire 1	6														
SPHYLS4	SPHYL4A	O	YSPHL4A1	Champs et interactions 2		PHYSL2_201		écrit	3	mode (4)	100%			écrit	1h30	70%	1	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%	
SPHYLS4	SPHYL4B			Disciplinaire 2	6														
SPHYLS4	SPHYL4B	O	YSPHL4B1	Oscillateurs & Ondes 2		PHYSL2_201		écrit	3	mode (4)	100%			écrit	1h30	70%	1	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%	
SPHYLS4	SPHYL4C			Disciplinaire 3	6														
SPHYLS4	SPHYL4C	O	YSPHL4C1	Introduction à la physique quantique et statistique		PHYSL2_201		écrit	3	mode (4)								1	
SPHYLS4	SPHYL4D			Transversale	6														
SPHYLS4	SPHYL4D	O	YSMEL4E1	Anglais		MECAL2_201		écrit + oral	2	mode (4)								1/4	
SPHYLS4	SPHYL4D	O	YSPHL4D1	Projet personnel étudiant 2		PHYSL2_201		écrit + oral	2	mode (4)								1/4	
SPHYLS4	SPHYL4D	O	YSPHL4D2	Techniques d'expression		PHYSL2_201		écrit	3	mode (4)								1/2	Si l'effectif est inférieur à 30 étudiants, une des évaluations écrites sera remplacée par un oral.
SPHYLS4	SPHYL4E			Personnalisation : EC Chimie ou EC Ingénierie ou Méthodes mathématiques	6														
SPHYLS4	SPHYL4E	X	SPHYL4E2	EC Chimie														1	
SPHYLS4	SPHYL4E	O	YSCHL4A1	Chimie Inorganique 2		CHIML2_201		écrit	3	mode (4)	100%			écrit	1h	70%	1/2	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%	
SPHYLS4	SPHYL4E	O	YSCHL4A2	Chimie Organique 4		CHIML2_201		écrit	3	mode (4)	100%			écrit	1h	70%	1/2	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%	
SPHYLS4	SPHYL4E	X	SPHYL4E3	EC Ingénierie														1	
SPHYLS4	SPHYL4E	O	YSMEL4A1	Mécanique 4		MECAL2_201		écrit	2	mode (4)	100%			écrit	1h30	100%	1/2		
SPHYLS4	SPHYL4E	O	YSPUL4F1	Physique appliquée 3		PHYSL2_202		écrit	3	mode (4)	100%			écrit	1h30	70%	1/2	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%	
SPHYLS4	SPHYL4E	X	YSPHL4E1	Méthodes mathématiques pour la physique et l'ingénierie		PHYSL2_201		écrit	4	mode (4)								1	
				PHYSL2EE	Engagement Etudiant (hors maquette)	2													Crédits surnuméraires

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance

autres remarques

EN LICENCE

Pas de note éliminatoire

Une moyenne aux semestres attendue

pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue

Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

<p>Mode de calcul retenu pour les éléments en ECI (aucun ne délivre de crédits ECTS)</p> <p>* mode (4) : moyenne de toutes les évaluations</p> <p>Modalité d'application de la seconde chance</p> <p>* Pour les UE en ECI, tous les éléments constitutifs donnent lieu à au moins deux évaluations. A l'échelle de chaque UE, le nombre de notes est systématiquement supérieur ou égal au minimum requis pour garantir la seconde chance.</p> <p>* Pour les UE, la seconde session représente la deuxième chance.</p> <p>Règles de prise en compte des absences</p> <p>CC intégral, CT ou combinaison : Le principe de seconde chance étant garanti par la seconde session, aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence justifiée.</p> <p>ECI : Dans le cas d'une évaluation continue intégrale (ECI), il n'y a pas de seconde session. Une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l'absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l'épreuve initiale. Il n'y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution.</p> <p>Règles de compensation</p> <p>* Au sein d'un semestre, il y a compensation entre les 5 UE qui le constituent</p> <p>* La compensation s'opère également entre les 2 semestres du niveau L2</p> <p>Règles concernant le statut AJAC</p> <p>* Un étudiant n'ayant pas validé le L2 mais ayant acquis au moins 80% des crédits qui constituent l'année (soit 8 UE sur 10) est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure L3, à condition d'avoir validé le L1.</p> <p>Règles concernant les TP</p> <p>* Si un élément constitutif contient une note de TP (précisé dans les remarques) et si cette note est supérieure ou égale à 10 sur 20, elle sera définitivement acquise et conservée que ce soit en cas de session 2 ou en cas de redoublement, sauf si le contenu pédagogique du ou des TP est modifié.</p>
--